



SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES

Avocats - 28 Rue Ruffi - 30000 NIMES

ERGA OMNES
Tel. 04.66.67.69.34 - Fax. 04.66.21.66.59 - www.ergaomnes-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite au jugement du 28 février 2019 du Juge de
l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NIMES
EN UN SEUL LOT

**Propriété bâtie à usage d'habitation sise sur le
territoire de la Commune de NIMES (GARD) :**

Impasse du Rastel, cadastrée :

Section CE n° 309 : 177B Impasse du Rastel pour 24a50ca

Section CE n° 834 : 244A Impasse du Rastel pour 34a80ca

Section CE n° 839 : Chemin du Pied du Bon Dieu pour 10a76ca

Section CE n° 841 : 244A Impasse du Rastel pour 20a

SUR LA MISE A PRIX DE 50.000 €
(CINQUANTE MILLE EUROS) OUTRE LES CHARGES

Adjudication fixée à l'audience des ventes
du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NIMES,
au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du
JEUDI 13 JUIN 2019 à 9h00

**Visite des lieux assurée par la SCP BELIN & LAURENT,
Huissiers de Justice à NIMES (Tél. 04.66.29.18.14)
Le mercredi 29 mai 2019 de 10h30 à 12h00**

Il sera procédé à la requête de la LYONNAISE DE BANQUE, Société Anonyme au capital de 260.840.262 €, dont le Siège est à LYON (69001) : 8 rue de la République, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 954 507 976, agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général domicilié audit Siège en cette qualité.

Ayant pour avocat constitué la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Membre de l'AARPI dénommé ERGA OMNES, Avocats au Barreau de NIMES (30000) y demeurant : 28 Rue Ruffi - 30000 NIMES.

A la vente des biens ci-après :

Propriété bâtie à usage d'habitation sise sur le territoire de la Commune de NIMES (GARD)

Impasse du Rastel, cadastrée :

Section CE n° 309 : 177B Impasse du Rastel pour 24a50ca

Section CE n° 834 : 244A Impasse du Rastel pour 34a80ca
Section CE n° 839 : Chemin du Pied du Bon Dieu pour 10a76ca

Section CE n° 841 : 244A Impasse du Rastel pour 20a
Parcelle CE n° 834 :

Villa d'un étage sur rez-de-chaussée composée au rez-de-chaussée de : hall, séjour, cuisine séparée, cellier, wc, salle à manger et, à l'étage : 4 chambres, dressing, 2 salles de bains et 1 wc séparé.

Les lieux sont occupés à titre gratuit.

Parcelle CE n° 309 : Villa de type identique à la précédente mais uniquement en rez-de-chaussée, composée de 5 bureaux, salle de bains/wc.

Les lieux sont également occupés à titre gratuit.

Parcelles CE n° 839 et 841 : Parcelles de terres

Les enchères, qui devront être au minimum de 200 € (jusqu'à 30 000 €) et de 500 € (au-delà de 30 000 €), ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque rédigé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NIMES.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr).